



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 44

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 8

Total votants : 54

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_20-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

N° 20240919-20

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 septembre 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Didier STURMA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Isabelle ROCHE LACOMBE à Catherine MAZELLIER
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA,
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD,
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER,
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Martine MUNOZ à Rachel BOURNIER.

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Yves GACON, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier CORNET.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

**ACQUISITION DU BATIMENT SIS PLACE DE L'EUROPE CADASTRE AX 363 A
THIERS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_20-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L1 et L 1111 ;
- Vu** le code civil et notamment les articles 1382 et suivants ;
- Vu** l'avis de France Domaines en date du 22 août 2024,

Considérant le déménagement prochain de l'office de Maître Labidoire prochainement pour s'installer dans la zone d'activité de Matussière ;

Considérant la mise en vente de la parcelle AX 363 sis place de l'Europe à THIERS pour un montant de 200 000 euros ;

Considérant l'emplacement stratégique de ce bâtiment, au Moutier, à proximité du bâtiment accueillant la Mission Locale et l'Adsea pour son service d'action éducative en milieu ouvert, mais aussi de l'Orangerie Centre Social de l'Interco et de la Bulle, lieu d'accueil des jeunes en difficulté par les éducateurs spécialisés ;

Considérant que l'emplacement dans le quartier du Moutier, dans le périmètre d'Action Cœur de Ville, contribue pleinement à la stratégie de requalification du centre-ville ;

Considérant l'arrivée prochaine de la future brigade de Gendarmerie, dite Brigade du Thiernois, destinée à renforcer la présence territoriale des forces de l'ordre ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'acquisition de la parcelle AX 363 sis place de l'Europe à THIERS pour un montant de 200 000 euros ;
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 54

Conseillers présents : 46

Représentés : 8

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54


Pour : 54

Contre :

Abstention :

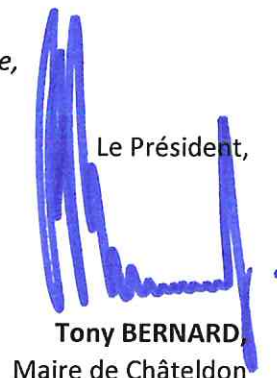
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

